

MAIRIE DE SAINT-AGNIN SUR BION

379 rue du Bourg - 38300 SAINT-AGNIN SUR BION

Téléphone : 04.74.93.46.51 / Fax : 04.74.43.27.71

mairie.st.agninsurbion@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 25 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq du mois de mai, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sur convocation du 18 mai 2020 par le maire sortant, ROY Louis, et sous la présidence de RABILLOUD Andrée, doyen d'âge des membres du conseil municipal.

PRESENTS : RABILLOUD Andrée, ARMANET Pascal, BRISON Sophie, GONNET Martial, DURANTON Isabelle, PERRIN Alain, COCHARD Virginie, DI PONIO Caroline, PLAETEOUET Patrick, CICERON Céline, CHANOVE Sébastien, VACHER Roselyne, GINON-REY Mathieu, MARTINEZ Marie

POUVOIR : CHAPELIER Gilles à PERRIN Alain

SECRETAIRE DE SEANCE : GINON-REY Mathieu

ELECTION DU MAIRE (délibération n° 2020-04)

Assesseurs : CHANOVE Sébastien, VACHER Roselyne

Votants : 15

Candidat à l'élection du Maire : Mme Andrée RABILLOUD

1^{er} tour :

RABILLOUD Andrée : 14 voix

Blanc : 1

Exprimés : 14

Mme RABILLOUD Andrée ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire, au premier tour.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS (délibération n° 2020-05)

Le conseil municipal fixe à quatre le nombre des adjoints à élire

ELECTION DES ADJOINTS (délibération n° 2020-06)

Votants : 15

Une liste de 4 adjoints est proposée par le maire élu Mme Andrée RABILLOUD.

- 1- ARMANET Pascal
- 2- BRISON Sophie
- 3- GONNET Martial
- 4- DURANTON Isabelle

Résultats :

La liste a obtenu 15 voix.

ARMANET Pascal ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint, au premier tour.
BRISON Sophie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Deuxième Adjointe, au premier tour.

GONNET Martial ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième Adjoint, au premier tour.

DURANTON Isabelle ayant obtenue la majorité absolue est proclamée Quatrième Adjointe, au premier tour.

Lecture de la « Charte de l'élu local » par le Maire, Andrée RABILLOUD

INDEMNITE DES ELUS

Mme le Maire demande que ce point à l'ordre du jour soit retiré.

En effet, le bénéfice des indemnités de fonction d'adjoint nécessite qu'un arrêté de délégation de fonction octroyée par le maire soit pris. Le paiement de l'indemnité est toujours subordonné à l'exercice effectif du mandat.

Les indemnités du Maire et des Adjoints seront donc fixées lors du prochain conseil municipal.

DETERMINATION DES PÔLES ET DES COMMISSIONS COMMUNALES

(délibération n° 2020-07)

Le Maire est membre de toutes les commissions.

POLE SPORTS - LOISIRS

DELEGATION ADJOINT : ARMANET Pascal

COMMISSION EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Titulaire : ARMANET Pascal

Membres :

CHANOVE Sébastien – DI PONIO Caroline – GONNET Martial – PLAETEVOET Patrick – VACHER Roselyne

Compétences :

- Aménagements sportifs,
- Réhabilitation du patrimoine sportif et culturel (tennis, local de terrain de basket ...),
- Gestion du gymnase.
- Gestion de la salle des fêtes : PLAETEVOET Patrick – VACHER Roselyne

POLE BÂTIMENTS - AMENAGEMENTS – URBANISME – VOIRIE

DELEGATION ADJOINT : GONNET Martial

COMMISSION BÂTIMENTS

Titulaire : GONNET Martial

Membres :

ARMANET Pascal - CHAPELIER Gilles – DI PONIO Caroline – GINON-REY Mathieu – MARTINEZ Marie

Compétences :

- Mises aux normes PMR de la mairie et de l'église,
- Rénovation des bâtiments,
- Extension du cimetière,
- Bilan énergétique des bâtiments.

COMMISSION AMENAGEMENTS – URBANISME - VOIRIE

Titulaire : GONNET Martial

Membres :

ARMANET Pascal - BRISON Sophie – DURANTON Isabelle - PERRIN Alain – VACHER Roselyne

Compétences :

- Sécurisation des routes et signalisation,
- Eclairage public et de l'église,
- Urbanisme.

POLE AFFAIRES SCOLAIRES – AFFAIRES SOCIALES

DELEGATION ADJOINTE : BRISON Sophie

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Titulaire : BRISON Sophie

Membres :

CICERON Céline – COCHARD Virginie – DURANTON Isabelle

Compétences :

- Gestion de la cantine,
- Gestion de la garderie,
- Relations avec les enseignants,
- Relations avec le personnel encadrant,
- Relations avec la CAF.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Titulaire : PLAETEVOET Patrick

Membres :

BRISON Sophie - COCHARD Virginie – GINON-REY Mathieu

Compétences :

Téléalarme,
Personnes âgées : solidarité, animations,
UDAF (Union Départementales des Associations Familiales).

POLE RESSOURCES HUMAINES - COMMUNICATION

DELEGATION ADJOINTE : DURANTON Isabelle

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Titulaire : DURANTON Isabelle

Membres :

BRISON Sophie - MARTINEZ Marie

Compétences :

- Relation avec le personnel communal,
- Evaluation annuelle du personnel,
- Organisation des tâches.

COMMISSION COMMUNICATION

Titulaire : DURANTON Isabelle

Membres :

BRISON Sophie – CHANOVE Sébastien – CHAPELIER Gilles – COCHARD Virginie -
MARTINEZ Marie – PERRIN Alain

COMMISSION FINANCES

Titulaire : RABILLOUD Andrée

Membres : Tous les membres du conseil municipal.

Information :

Gestion de l'accueil des enfants à l'école depuis le déconfinement :

Afin que l'ensemble du nouveau conseil municipal soit informé, Sophie Brison présente les différentes actions et réflexions menées pour gérer ce dossier.

Une cellule de gestion de crise, (composée du maire, des adjoints, des délégués à la commission des affaires scolaires, de la directrice de l'école et d'Andrée Rabilloud qui a été invitée à participer), s'est réunie plusieurs fois pour mener des réflexions sur la réouverture ou non de l'école.

Devant le nombre restreint d'enseignants à reprendre leur enseignement en présentiel (2), l'effectif du personnel communal (3), la liste importante d'enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise (18) (liste officielle), et la mise en place d'un protocole sanitaire strict, il a été convenu collégalement la mise en place d'un accueil restreint des élèves dits "prioritaires". L'école est donc restée fermée pour les autres élèves.

L'équipe enseignante a constitué 2 groupes d'enfants et la commune a mis à disposition le personnel nécessaire et les produits d'entretien indispensables au respect du protocole.

L'école accueille 8 enfants maximum depuis le 14 Mai, certains parents s'étant rétractés au vu du protocole strict.

Nous sommes actuellement en attente des directives pour la mise en place de la deuxième phase, à compter du 2 juin. Suite à la révision de la liste des personnels indispensables à la gestion de la crise, un sondage a été envoyé par l'école afin de connaître le nombre d'enfants à accueillir et les besoins en accueil périscolaire. Nous sommes dans l'attente des informations. Au niveau communal, nous avons l'effectif pour procéder à l'ouverture du périscolaire et à l'accueil d'un groupe supplémentaire.